

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « BIAT » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 03 juin 2020

A partir du 29 juin 2020,

- Les **17 000 000** actions anciennes de la société « BIAT » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : BIA20
 - Code ISIN : TN0001800622
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **850 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour vingt (20) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.